



Mairie de ROSPEZ
22300

ROSPEZ, le 16 octobre 2019

Monsieur le Maire de Rospez

à

Monsieur le Président
de Lannion-Trégor Agglomération
1, rue Monge
CS 10761
22307 LANNION CEDEX

Objet : Etude de zonage à Rospez

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années la commune de Rospez dispose d'un système d'assainissement collectif avec une filière de traitement par lagunage. Les analyses de ces dernières années ont révélé un dysfonctionnement de notre filière ; depuis le transfert de la compétence assainissement, les services de l'Etat ont demandé la construction d'un nouveau procédé épuratoire pour la commune de Rospez.

En 2003, nous avons réalisé une étude de zonage définissant l'ensemble des secteurs à desservir par l'assainissement collectif. Le projet de construction d'une nouvelle station nécessite une actualisation de l'étude de zonage.

Depuis plusieurs mois, nous échangeons avec vos services pour l'élaboration du futur projet.

En 2003, nous avons intégré le secteur de Kerhuel pour une desserte du service, lors de différents échanges nous avons sollicité le maintien du secteur de Kerhuel dans la même configuration que précédemment, et nous avons également demandé l'intégration du secteur de Convent Yell - Coat Jorand dans la nouvelle cartographie.

Très récemment, vos services nous ont fait part du résultat de la nouvelle étude, après lecture nous constatons et regrettons que nos demandes n'aient pas été inscrites dans le projet.

Lors du dernier conseil municipal nous avons évoqué le dossier de l'assainissement collectif, et les élus, à l'unanimité, souhaitent que ces deux secteurs soient portés dans la nouvelle étude qui permettra la desserte de ces deux quartiers en assainissement collectif.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande, recevez, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Jacques ROBIN
Maire de ROSPEZ

